

## **Kerry Grasse : la Ville accompagnera les salariés**

Nous avons reçu de la mairie, le communiqué suivant :  
« Il y a quelques jours de cela, était connue la possible suppression de 77 des 176 emplois que compte la société Kerry, installée au Plan-de-Grasse et spécialisée dans la fabrication d'arômes alimentaires.

Devant cette situation, le sénateur-maire de Grasse, Jean-Pierre Leleux, et Jérôme Viaud, conseiller général, qui suivent de près l'évolution de ce plan social, ont rencontré, tout en les assurant de leur soutien dans ce contexte difficile, le 22 septembre, les délégués syndicaux, membres du comité d'entreprise, lesquels leur ont fait part de leurs inquiétudes.

Lundi, lors d'entretiens menés en mairie, la direction a confirmé des pertes cumulées, depuis 2009, s'élevant à plusieurs millions d'euros et réaffirmé sa volonté d'assurer ainsi un futur viable et solide du site. Dans les semaines à venir, vont se poursuivre les négociations entre représentants du personnel et direction.

D'ores et déjà, le sénateur-maire a indiqué que, dans l'hypothèse où des licenciements auraient lieu, la collectivité mettrait tout en œuvre, afin de proposer des mesures d'accompagnement au reclassement des salariés concernés. »

### **Le soutien de la CGT**

L'Union locale de la CGT communique :

« L'Union Locale des syndicats CGT de Grasse et région appelle les salariés, du privé comme du public, à venir massivement soutenir l'action des salariés de la société Kerry ce jeudi 27 septembre, à partir de 15 h 30, sur le cours Honoré Cresp. Il est inacceptable que cette société, moins d'un an après son rachat du site de Cargill à Grasse, compte ainsi se débarrasser de 77 postes sur son effectif actuel de 176. Cette nouvelle liquidation de l'emploi dans l'industrie locale est inexplicable ; elle doit être combattue ! »